

Oui cet exposé,
le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DÉCIDE

- De maintenir les tarifs pour 2025.
- De demander un chèque de caution à la remise des clés de 1 000 euros pour les férinois, de 2 000 euros pour les extérieurs.
- De demander un chèque de caution de 250 € pour le nettoyage
- De demander un chèque de caution de 200 € pour le nettoyage de la cuisine.

Ainsi délibéré,

Le Maire

Michel PEDERENCINO



Publication le :

Transmission au représentant de l'État le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.